

Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 25 octobre 2012

Le conseil d'école s'est réuni le jeudi 25 octobre 2012 à 18h.

Étaient présents

- Mlle Delphine Prou, directrice de l'école
- Mme Eléonore Poupin, professeur des écoles
- Mme Charlotte Printemps-Rengeard, professeur des écoles
- Mme Murielle Portain, professeur des écoles
- M. Simon Motard, enseignant spécialisé
- M. Gilles Pichon, maire de Rom
- M. Minot, adjoint au maire et chargé des affaires scolaires
- Mme Carole Troublé, conseiller au maire de Messé
- Mme Christel Peltier, présidente de l'association des parents d'élèves et représentante titulaire des parents d'élèves
- Mme Nancy Couvidoux, représentante titulaire des parents d'élèves
- Mme Julie Conflant, représentante titulaire des parents d'élèves
- Mme Adeline Champion, représentante titulaire des parents d'élèves

Excusés :

- Mme Annie Jussaume, Inspectrice de l'Education Nationale
- Mme Stéphanie Bernard, professeur des écoles
- Mme Marie-Thérèse Cornuault enseignante et coordinatrice du réseau d'écoles
- M. Michelet, maire de Sainte Soline
- Mme Sannier, maire de Vançais
- M. André Sabourault, Délégué Départemental de l'Education Nationale

1. LES EFFECTIFS

À ce jour, les 94 élèves sont répartis comme suit :

PS	12	24
MS	12	
GS	11	21
CP	10	
CE1	11	22
CE2	11	
CM1	8	27
CM2	19	
		94

À la rentrée des vacances de la Toussaint, 3 départs sont prévus en PS, CP et CM2. L'effectif des élèves de l'école sera donc de 91.

2. LES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 12 octobre 2012.

Sur 139 parents d'élèves, 69 ont voté, soit 49,6% de participation.

Une liste de 4 parents s'est présentée et a été élue :

- Mme Adeline Champion (titulaire)
- Mme Nancy Couvidoux (titulaire)
- Mme Christel Peltier (titulaire)
- Mme Julie Conflant (titulaire)

3. LE RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE

Le règlement intérieur de l'école a été mis à jour en fonction du règlement départemental qui a été modifié l'année dernière.

La directrice procède à la lecture du règlement intérieur et explique les modifications (en rouge dans le règlement).

Suite à cette lecture, celle-ci demande si les personnes présentes ont des questions ou remarques.

M. le maire de Rom demande que la mairie soit informée en cas d'accident à l'école.

Puis, on procède au vote à main levée. Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité.

4. LES PROJETS POUR L'ANNEE 2012

♦ Le temps

Cette année toute l'école travaille sur le même projet, un projet autour de l'histoire et du temps qui passe.

Il se décline différemment dans chaque classe.

Les élèves des cycles 1 et 2 travaillent autour du temps qui passe et apprennent à utiliser un vocabulaire adapté pour parler d'un événement passé, présent ou futur. Ils aborderont également les périodes historiques à travers la littérature de jeunesse.

Pour les plus grands, les enseignantes ont choisi de faire travailler tous les enfants de cycle 3 (CE2-CM1-CM2) ensemble, par ateliers tournants, sur les 5 périodes de l'histoire.

Ce projet est réalisé avec l'aide du musée de Rom.

Dans chaque classe un « temps projet » est réservé dans l'emploi du temps.

En lien avec ce projet nous avons mené et allons mener différentes actions :

♦ La semaine du goût

Les enseignantes des classes de PS-MS, CE et CM ont choisi de mélanger les élèves des 3 classes pour confectionner des plats romains en prévision du travail qui sera fait sur cette période en classe.

Les parents ont été invités à déguster la cuisine des élèves.

Les enseignantes dressent un bilan positif de cette semaine, qui a permis un travail entre élèves de cycles différents. Elles ont pu observer de l'entraide entre élèves ainsi qu'un enthousiasme de la part des enfants et des parents.

La classe de GS-CP a aussi participé à la semaine du goût en confectionnant un gâteau sur le thème étudié depuis le début de l'année : les dinosaures.

♦ La visite au musée des Tumulus de Bougon

Les 4 classes de l'école iront passer une journée au musée des tumulus de Bougon.

Jeudi 15 novembre les classes de PS-MS et GS-CP suivront une visite sensorielle du musée et participeront à un atelier sur l'art pariétal.

Vendredi 16 novembre la classe de CE1-CE2 suivra un atelier sur le tissage et la teinture végétale tandis que la classe de CM1-CM2 participera à un atelier musique. Les deux classes visiteront également le musée.

Cette journée est financée par l'Association de Parents d'Elèves. Les enseignantes remercient l'association pour leur don.

♦ Le carnaval

Cette année le carnaval aura lieu le vendredi 15 février. Le thème choisi pour cette année sera l'antiquité. Un travail sera fait en partenariat avec le musée de Rom.

♦ La sortie au musée de l'automobile

Les enseignantes de PS-MS et CE1-CE2 souhaitent emmener les élèves au musée de l'automobile à Chatellerault pour tracer l'évolution des moyens de locomotion jusqu'à notre époque. Plusieurs ateliers sont proposés pour les enfants. Les enseignantes n'ont pas encore choisi celui auquel les élèves participeront. Cette sortie aura lieu en fin d'année scolaire.

♦ La fête de fin d'année

Elle aura lieu le samedi 29 juin. Les enseignantes et les élèves proposeront un spectacle autour du projet de cette année : intitulé « Rom à travers les âges ».

♦ La sortie au Puy du Fou

Cette sortie clôturera le travail qui aura été fait sur les 5 périodes de l'histoire. Une journée au parc est prévue en fin d'année scolaire et sera proposée à tous les élèves de l'école.

♦ La création d'un site internet

Les enseignantes ont souhaité avoir un site internet pour l'école de Rom, dont voici l'adresse :

<http://sites79.ac-poitiers.fr.rom>

Ce site servira d'outil de communication entre l'école et les familles qui pourront se tenir informées des événements importants à l'école et des travaux des élèves.

♦ **Les autres actions : USEP**

Les classes de GS-CP et CM1-CM2 adhèrent cette année à l'USEP. Des journées de rencontres sportives seront prévues cette année avec deux autres classes.

Les élèves de la classe de CM1-CM2 pourront participer à des tournois, des mercredis après-midi, en plus des rencontres sportives.

La classe de GS-CP participera au « petit tour à vélo ». L'enseignante précise que les parcours en vélo seront pratiqués dans des endroits clos et délimités. Les élèves ne feront pas de vélo sur la route.

♦ **Les autres actions : défis scientifiques**

L'enseignante de la classe de CE1-CE2 a inscrit la classe à participer à un défi scientifique. Les élèves recevront par mail, à l'école un message les invitant à relever un défi.

Les élèves devront chercher des solutions, les tester en faisant des expériences, noter leurs observations et leurs conclusions.

En parallèle, les élèves devront communiquer avec une classe de correspondants sur l'avancée de leurs recherches, leur questionnement et échangeront leurs idées.

♦ **Les ateliers d'aide aux leçons**

Un bilan des ateliers d'aide aux leçons a été rédigé. (Cf. en annexe)

5. LES REMARQUES ET QUESTIONS DIVERSES

♦ **La fête de Noël**

Elle aura lieu vendredi 21 décembre après-midi. Les enseignantes informent qu'elles proposeront des ateliers de jeux mathématiques. Elles demandent si le tirage du loto pourra se faire en tout début d'après-midi avant que les ateliers ne commencent.

♦ **Les travaux effectués pendant l'été**

Les enseignantes adressent leurs remerciements à M. le maire pour les travaux qui ont été effectués pendant l'été :

- installation d'un tableau blanc dans la classe de GS-CP
- changement des fenêtres de la classe de CE1-CE2
- installation d'une étagère pour les gobelets dans les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2

♦ **Les questions et demandes diverses**

→ Les enseignantes évoquent une difficulté à laquelle elles sont confrontées : l'aide personnalisée est prévue de 12h50 à 13h20 tous les midis. Or les élèves sortent de la cantine après 13h00. L'aide apportée aux élèves qui en ont besoin n'est pas efficace puisqu'elle dure moins de 30min. De plus la directrice soulève le problème que les élèves ont peu de temps de pause après le repas.

Une représentante des parents d'élèves pense qu'une heure à table c'est trop long et demande pourquoi le temps du repas est si long.

La personne chargée de surveiller la cantine est seule pour les élèves de l'école. L'enseignante de PS-MS informe qu'elle emmène ses élèves à la cantine à 11h45. Elle propose un temps de langage à ce moment-là. Quand elle repart de la cantine à 12h00, ses élèves ont leur plat de résistance dans leur assiette et leur viande est coupée.

M. le maire de Rom propose d'aller voir la personne chargée de la surveillance de cantine et de lui demander de faire sortir les élèves au plus tard à 13h00.

→ Les parents d'élèves demandent s'il est prévu que le paiement de la cantine se fasse par prélèvement.

M. le maire de Rom informe que cela sera proposé à partir du 01/01/13. Un mot sera distribué après les vacances de la Toussaint.

→ Les représentantes des parents d'élèves soulèvent un autre problème sur le temps de la cantine : la personne chargée de la surveillance à la cantine a un langage trop familier envers les enfants et a un comportement inadéquat : certains enfants ont parlé de coups de pieds à leurs parents.

M. le maire de Rom déclare que personne n'est venu se plaindre à la mairie. Et que s'il y a un problème, les parents doivent l'en informer.

La directrice a parlé à la personne chargée de la surveillance de cantine en début de semaine et les enseignantes remarquent que depuis, le climat est moins tendu et plus calme et que les élèves sont sortis de la cantine à l'heure.

Les enseignantes ajoutent qu'il faut aussi prendre du recul vis-à-vis des faits rapportés par les élèves car depuis le début de l'année, personne ne s'est plaint. Le problème s'est révélé un vendredi très pluvieux : les élèves avaient passé toutes les récréations du matin sous le préau et étaient énervés.

Les représentantes des parents d'élèves demandent si un règlement de cantine peut être mis en place. Il pourrait ainsi définir le rôle et la place de chacun (adultes et enfants).

M. le maire de Rom informe qu'un règlement a déjà été mis en place quelques années plus tôt mais qu'il a été retiré à la demande de certains parents.

→ Un parent d'élève a remarqué que le matin les portes de la grille de l'école n'étaient pas ouvertes à 8h50 mais plus tard. Les enseignantes seront vigilantes à l'avenir pour être dans la cour à l'heure.

→ Un parent d'élève demande s'il est possible de récolter les eaux de pluie car la cour de l'école et le parking sont inondés en cas de fortes pluies.

M. le maire de Rom affirme qu'on ne peut rien faire.

→ Un parent d'élève s'interroge sur le rythme scolaire de l'année prochaine : si le mercredi matin est travaillé, y aura-t-il des transports scolaires, la cantine et un accueil périscolaire ?

M. le maire de Rom déclare qu'il y aura les transports scolaires mais qu'il n'y aura pas de cantine. En ce qui concerne l'accueil périscolaire, il faudra se renseigner auprès de Chat Perché.

→ M. le maire de Rom informe les enseignantes qu'il y aura un changement de livebox pendant les vacances car le conseil municipal a souscrit à une offre pour un débit internet plus grand. Les enseignantes l'en remercient.

♦ **Les prochaines dates de conseil d'école**

La directrice propose des dates pour les prochains conseils qui seront à confirmer : mardi 12 mars et mardi 11 juin à 18h.

La séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance (Mlle Prou)

La directrice (Mlle Prou)

Copies transmises à :

- Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale
- Messieurs et Madame les maires de Rom, Sainte Soline, Messé et Vançais
- Madame l'adjoint au maire de Messé
- Monsieur l'adjoint au maire de Rom chargé des affaires scolaires
- Mesdames les membres de l'équipe enseignante
- Mesdames les représentants des parents d'élèves
- Madame la présidente de l'association des parents d'élèves
- Monsieur le délégué départemental de l'Education Nationale